

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 12

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le roi comprenait sa situation : pour cette fois encore il était sauvé.

Odette répliqua vivement :

— Charlemagne gouvernait le monde parce qu'il avait pour première vertu la justice... Vous serez juste comme Charlemagne.

— Oui, je veux l'être, je le serai, s'écria d'une voix forte le roi qui, se redressant de toute sa hauteur et le regard assuré, semblait s'être tout à coup transformé, oui, ayant tout la justice : j'ordonnerai qu'on assemble mon conseil dans la salle du trône ; là, revêtu de mes habits royaux, je ferai comparaître la veuve et les enfants du duc d'Orléans ; j'écouterai leur requête et je prononcerai, moi le roi.

Odette, joyeuse d'avoir réussi, saisit la main du roi et la porta à ses lèvres.

Charles, désignant à son tour une carte placée près de celle qui représentait Charlemagne :

— Tu ne m'as pas encore, reprit-il, parlé de cette dame dont les yeux bienveillants semblent s'attacher sur Charlemagne avec une tendre sollicitude.

— Cette dame, répondit Odette, c'est la reine Isabeau...

— Tu te trompes : C'est Odette.

— Sire...

— C'est Odette, l'ange gardien, la providence du roi... C'est Odette qui sait si bien réveiller en lui la raison qui s'éteint et le courage qui meurt... C'est Odette qui n'est point la reine, mais qui en remplit noblement la tâche et le devoir.

Le roi avait recouvré toute sa raison.

L'audience promise à la veuve du duc d'Orléans fut maintenue, au grand déplaisir de Madame Isabeau.

Quelques heures plus tard se réunissaient, dans la chambre de parade, la reine, les conseillers de la couronne, le connétable et les grands officiers de la maison du roi.

La reine était soucieuse. Alliée secrète du duc de Bourgogne, elle avait mis en œuvre toutes les ressources de sa perverse imagination pour empêcher ou pour faire au moins ajourner encore cette audience. Habile à mettre en scène de fausses apparitions qui frappaient d'épouvante l'esprit débile de Charles VI, ou à provoquer chez lui des irritations poussées graduellement jusqu'à la fureur, elle savait faire éclater à propos ces crises violentes à la suite desquelles le roi retombait pour plus ou moins de temps en démentie. Mais cette fois, le succès lui avait échappé et ce qui augmentait son dépit, c'était qu'elle devait cet échec à Odette. Une haine implacable fermentait dans son cœur contre cette jeune fille amenée par elle-même auprès du roi malade, et dont les services étaient loin de répondre à ce qu'elle avait espéré.

Isabeau était donc en ce moment soucieuse ; car elle comprenait la nécessité de se débarrasser au plus tôt de l'obstacle qui lui barrait la route, et elle ne se dissimulait point les difficultés qu'elle aurait à surmonter pour y réussir. En promenant son regard sur tous ces puissants seigneurs réunis autour du trône, elle avait la mortification d'y rencontrer peu de partisans, tandis qu'elle ne reconnaissait dans le plus grand nombre que des admirateurs de la petite reine.

Le roi parut, précédé de ses pages ; il avait à sa droite Fréron dont le secours pouvait être à tout instant nécessaire ; sa main gauche était appuyée sur le bras d'Odette. Charles avait exigé la présence de la bienfaisante fée qui lui avait rendu le pouvoir d'exercer ses prérogatives royales.

— Il ne lui manque plus que de donner à cette servante une place sur le trône ! pensa Isabeau en jetant un regard farouche sur Odette.

Chacun des assistants prit la place à laquelle lui donnait droit son titre ou ses fonctions, suivant l'étiquette du temps. Par une exception dont on ne connaissait point d'exemple, Charles fit placer près de lui, sur un des degrés du trône, Odette, confuse de cet honneur réservé aux princes et aux princesses.

Sur un signe du roi, un page alla soulever la tapisserie d'une portière. Aussitôt on vit entrer dans la salle une femme vêtue de longs habits de deuil, et tenant de chaque main un enfant : c'était Valentine, la veuve du duc d'Orléans, amenant ses deux fils, Charles et Jean, comme elle

vêtus de deuil, et le visage plus grave que ne semblait le comporter leur jeune âge. Ils s'avancèrent tous les trois jusqu'au pied du trône ; là, ils se jetèrent à genoux et fondirent en larmes.

Il n'y eut pas, dans l'assistance, une âme, si ce n'est celle d'Isabeau, qui ne se sentit profondément navrée au spectacle de cette grande affliction.

(A suivre.)

~~~~~

Joseph Autran, poète de grand mérite et membre de l'Académie française, est mort récemment à Paris. Nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages d'une lettre qu'Alexandre Dumas fils vient d'adresser à M<sup>e</sup> Autran, à l'occasion de cette triste circonstance. On ne peut exprimer ses sympathies en termes plus délicats et sous une forme plus touchante :

Chère Madame,

Que vous êtes bonne, au milieu d'un aussi grand chagrin, d'avoir eu le courage de m'écrire le mot que je reçois ! Je n'osais pas vous demander de vos nouvelles, et je me représentais la douleur dans laquelle vous deviez être plongée, vous et votre fille !

Oui, ce sera le souvenir de cet être excellent, de ce doux et simple génie, au nom duquel la gloire s'attachera de plus en plus, qui vous consolera peu à peu. Consoler n'est pas le mot ; vous vivrez avec cette mémoire, et le bonheur que vous vous rappellerez sans cesse avoir reçu de lui vous fera oublier le seul chagrin qu'il vous ait fait. Ce qui peut atténuer un peu ce malheur, c'est la pensée qu'il eût pu être plus grand et que lui-même eût pu en souffrir. Si la cécité complète était venue, si la paralysie menaçante était devenue réelle, comme je le craignais pour lui depuis quelque temps, voyez-vous les désespoirs de cet esprit toujours lumineux dans ces ténèbres et dans cette immobilité ! Il est mort sans savoir, sans prévoir, sans voir qu'il mourrait ; mort que les dieux se donneraient à eux-mêmes s'ils étaient forcés de mourir. Plaignez-vous, mais ne le plaignez pas !

Vous allez le voir grandissant dans la mémoire et dans le respect des hommes. Les contemporains d'Autran se croyaient en droit de lui rester presque ingrats, parce qu'il était à la fois heureux et modeste ; mais la mort va faire connaître ce que vaut ce poète qu'Eschyle, Horace et Virgile avaient fait, et qui, avec cette prévision, cette divination des trois poètes, réunissait son œuvre pour sa mort, qu'il soupçonnait sans doute prochaine, et dont il ne vous parlait pas pour ne pas vous attrister.

Parmi ses amis, personne ne l'aimait plus que moi. Il avait été le compagnon de ma plus verte jeunesse, et s'associa toujours le premier à mes joies et à mes succès. Enfin, chère Madame, nous pourrions en causer éternellement sans nous lasser, parce que nous l'aimions tous les deux comme il méritait qu'on l'aimât, comme l'aimaient tous ceux qui l'aimaient...

L. MONNET.